

RÉINITIALISATION DU MOT DE PASSE DE L'UTILISATEUR TECHNIQUE CHORUS Pro

Diffusion				
Nom	Fonction	Type diffusion	Version du document	Date
M RIGOULOT STÉPHANE	Directeur du service informatique du SIAGEP	Procédure	1.0	11/12/2017

L'accès à Chorus Pro est protégé par un mot de passe qui doit être renouvelé fréquemment.

À chaque renouvellement, un nouveau mot de passe vous est attribué automatiquement par le portail. Vous devez reporter ce changement de mot de passe dans votre application afin d'assurer la continuité des échanges avec le portail Chorus Pro.

Accès : **Bureau Configuration** bloc **Paramétrage** option **Configuration des échanges** onglet **Chorus Pro**.

- Dans la zone **Alerte actualisation : nombre de mois**, précisez le délai de validité du mot de passe afin d'être alerté de son expiration. Par défaut, ce délai est fixé à 12 mois.

*La zone **Date de dernière mise à jour** correspond à la dernière fois où vous avez saisi un nouveau mot de passe.*

- Renseignez le nouveau mot de passe à l'aide du bouton **Saisir un nouveau mot de passe**. **Privilégié le copier-coller afin d'éviter les erreurs de saisie (caractères ambigus).**
- Le bouton **Saisir un nouveau mot de passe** n'est accessible que si la connexion avec la plateforme BLES est établie.